n°175 **Spécial Confinement**

R infos

journal d'informations - Rocheserviere

Des bénévoles se mobilisent pour la solidarité

Les travaux reprennent

Médiathèque numérique e-media

La vie à la résidence l'Arbrasève

www.rocheserviere.fr

Parole d'élu

Bernard Dabreteau

Maire

Les moments que nous vivons actuellement ne sont pas simples.

Les directives ministérielles et préfectorales que les collectivités reçoivent au fil des jours nous obligent à faire évoluer la mise en place des mesures de protection de la population.

Si j'ai proposé à la commission communication de faire paraître ce bulletin municipal c'est pour vous tenir informé de l'évolution de la situation et spécialement de celle de Rocheservière.

Les services administratifs restent à la disposition des habitants pour répondre au téléphone aux interrogations des uns et des autres.

Je sais toutes les difficultés que chacune et chacun rencontrent dans sa vie quotidienne mais il y va de la santé de tous et notamment pour celle des plus fragiles.

Nous avons eu et nous avons encore plusieurs cas de coronavirus dans différents foyers cerviérois.

Il est nécessaire de continuer à respecter les consignes de distanciations physiques.

Heureusement jusqu'à présent à l'EHPAD de l'Arbrasève, nous n'avons pas de cas de malade du Covid 19, et ce grâce aux mesures énergiques prises avant même le confinement général imposé à la population. Que soient remerciés ici tous les professionnels, quel que soit le niveau où ils exercent leurs compétences, qui se dépensent sans relâche auprès de nos ainés avec dévouement et inventivité.

Dans quelques jours les visites aux résidents par certains membres de leur famille pourront avoir lieu dans certaines conditions strictes de rencontres que la direction précisera aux familles.

Le déconfinement devrait se mettre en place progressivement. Nous allons organiser l'accueil des enfants à l'école et mettre en place le service de restauration scolaire, en ayant à l'esprit toujours les conditions optimum de santé et de sécurité.

Les élections ont eu lieu le 15 mars et un nouveau conseil municipal a été élu. Toutefois cette nouvelle assemblée n'est pas encore installée. A la fin du mois de mai, sans doute le nouveau conseil municipal pourra se réunir.

Pour le moment les adjoints et les conseillers délégués qui ont été élus en 2014, remplissent parfaitement leur mission. Chaque semaine nous faisons le point ensemble en vidéo conférence sur les différents dossiers en cours. C'est ainsi qu'un certain nombre de chantiers ont repris et nous restons en contact avec les différents prestataires pour mettre à leur disposition les conditions de continuer leur travail.

Certains travaux de voirie ont repris, suivant les disponibilités des différentes entreprises et le chantier de la mairie commence ces jours-ci. Les marchés de travaux de réparation de la charpente de la salle du Bouton d'Art ont été signés. Les peintures des avancées de toit de l'Arbrasève ont également été commandées aux entreprises. De plus, le terrain multisports est en cours de réalisation pour une livraison lorsque le confinement sera fini.

Avec nos collègues maires des différentes communes de Terres de Montaigu, nous mettons en commun, chaque lundi après-midi par visio conférence, nos difficultés et nos problèmatiques et la façon que l'on a les uns et les autres de les appréhender. Ainsi ensemble nous imaginons les meilleures solutions et nous avançons d'un même pas. La communauté de communes centralise les besoins d'aide alimentaire, propose des solutions pratiques pour les commerces ouverts, et organise et finance la confection de masques en tissu.

Sachez que nous ne manquons pas d'ouvrage et que nous sommes à la tâche pour que la commune vive et prépare l'après pandémie.

N'hésitez pas à venir sur la page facebook ou sur le site internet de la commune pour y avoir des informations nouvelles.

Enfin nos commerces et nos artisans souffrent énormément de ces moments difficiles. Leurs activités pour certains sont complètement arrêtées. Nous allons les aider à passer ce cap difficile, par nos commandes, nos achats et l'allègement de certaines charges dans les limites de la loi.

Mais nous avons tous à nous soucier de nos commerçants en continuant à les faire travailler pour ceux qui sont ouverts et à leur confier nos achats en commande avec livraison, pour ceux qui ont mis cela en place et dès que les réouvertures auront lieu.

Merci à tous.

Fonctionnement des services

Suite au confinement, des mesures ont été mises en place par la mairie. Le secrétariat est fermé au public, néanmoins l'accueil téléphonique *(02 51 94 90 35)* est assuré aux créneaux suivants : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, fermeture le samedi.

Même si l'accueil du public est fermé, les services technique et administratif restent actifs en télétravail ou en présentiel.

Ainsi, vous pouvez venir chercher des rouleaux de sacs jaunes. Ils sont déposés chaque jour, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, à l'extérieur, devant la porte d'entrée du secrétariat de la mairie *(21, rue du Péplu)*. Un rouleau par foyer est distribué.

La collecte des ordures ménagères est maintenue aux jours et heures habituels. Par contre les déchetteries sont toutes fermées. Concernant les points de collectes verres/ papier/textile, merci d'adopter les comportements suivants :

- Si possible, stocker temporairement les déchets que vous aviez l'habitude d'y déposer ;
- Sinon, merci de limiter vos apports en verres, papiers en point de collecte pour éviter la saturation trop rapide des équipements ;
- textiles : Le Relais ne collecte plus ses conteneurs et vous appelle à conserver vos sacs fermés chez vous en attendant la reprise de l'activité.

Les dispositifs d'entraide

Avec le confinement, un dispositif d'entraide pour l'accompagnement aux personnes a été organisé par la commune, la communauté de communes et le département. Certaines personnes, non habituées à utiliser ces aides hésitent à y recourir et pourtant toute une batterie de mesures est à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui vous réorientera vers le service qui conviendra, ou avec une assistante sociale du département, des solutions d'accompagnement peuvent vous être proposées. Ne restez pas isolé avec vos difficultés.De même si vous connaissez des personnes en difficultés, vous pouvez prévenir la mairie, ou la gendarmerie, qui prendront contact avec elles. La Mairie se charge de mettre en relation les personnes demandeuses et les bénévoles ou les services les plus appropriés.

• **Achats de première nécessité *(alimentaire ou médicaments)*** :
Les personnes isolées, sans famille, en difficultés pour leurs achats de 1ere nécessité sur la commune de Rocheservière peuvent contacter le secrétariat de la Mairie. Un réseau d'aide est mis en place en partenariat avec Terres de Montaigu et Vendée Accompagnement Multiservice *(VAM)*. Si vous bénéficiez déjà d'une aide alimentaire : votre colis va être augmenté pour vous aider à faire face à vos besoins.

• **Repas à domicile :** Les services de portage de repas par l'EHPAD et l'ESAT de l'ADAPEI-ARIA existants sont maintenus. Certains commerçants proposent un service de livraison, vous trouverez les informations sur le site de la mairie ou en appelant à l'accueil.

• **Transport solidaire :** Il est autorisé pour les déplacements médicaux et les achats de première nécessité. Toute personne souhaitant apporter son aide peut aussi se faire connaître en Mairie.

• **Difficultés financières** En cette période particulière, nous sommes nombreux à être confrontés à des difficultés financières, liées à la baisse des revenus, et également parfois à l'augmentation des dépenses alimentaires. La Maison des Solidarités peut vous aider.

• **L'aide aux gestes de la vie quotidienne *(la toilette, l'habillage, l'entretien du logement)*:** Les services d'aides à domicile (SAAD), en cette période de crise sanitaire, disposent de ressources mobilisables très rapidement pour assurer les aides pour les gestes de la vie quotidienne. Les SAAD ont fait part de leur organisation et disponibilités lors de réunions d'urgence avec la Communauté de communes.
Retrouvez la liste des SAAD sur : vendeesenior.fr

Pour l'aide aux gestes de la vie quotidienne en particulier, l'ADMR bénéficie d'une autorisation pour intervenir auprès des publics vulnérables, et dispose de ressource en personnel qualifié mobilisable, pour ce temps de la crise sanitaire.

Toute personne ayant la maladie d'Alzheimer ou apparentée, dont la situation est complexe, vous pouvez contacter directement : Manon PERROTIN *(gestionnaire de cas MAIA)* qui accompagnera la prise en charge au 06-13-57-30-26 ; manon.perrotin@vendee.fr

• **Garde d'enfants des personnels mobilisés pendant la crise :** Les enfants d'âge scolaire des personnels mobilisés sont accueillis actuellement par les enseignants durant le temps scolaire puis par la Farandole dans les temps périscolaires.
D'autre part, Terres de Montaigu a mis en place un service de garde d'urgence, appuyé sur le service du RAM pour les familles ayant besoin de faire garder leurs enfants de 0-11 ans. 02 51 94 04 62 *(7 jours sur 7)*.
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h, Les samedis et dimanches de 15h à 19h.

Pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans , l'accueil chez une assistante maternelle est privilégiée. Le Relais Assistants Maternels *(RAM)* accompagne les familles dans leurs démarches contractuelles. Si cette proposition n'est pas possible, alors il pourra les aider à trouver une autre solution.

Contacts :
Mairie : Téléphone : 02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

ADMR : Téléphone : 02 51 42 44 61
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30
(En cas d'urgence, de 7h à 19h)

Maison des solidarités et de la famille :
Mail : mdsf.montaigu@vendee.fr
Téléphone :
De 9h à 12h et de 14h à 16h30, l'un des 4 numéros :
06 45 41 05 41 / 07 87 38 25 29 / 07 87 38 26 28 / 07 71 54 33 99
Attention, il n'est pas possible de laisser de message sur les portables.

Aidons nos entreprises

Depuis le début de la crise, de nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes afin de protéger les personnes y travaillant, bien sûr, et faute d'approvisionnement parfois. Certaines ont pu continuer leurs activités, d'autres sont en train, peu à peu, de redémarrer suite à la mise en place de mesures pour respecter les gestes barrières.

Il est indispensable qu'elles se sentent soutenues par la mairie et l'ensemble de nos concitoyens. Afin de faciliter cette solidarité, il est proposé notamment de mettre en place sur le site de la commune une plateforme de lien « commerces de proximité » qui permettra à chacun de savoir quels sont les commerces ouverts.

Chaque commerce pourra, via l'accueil de la mairie, réactualiser ses modalités, dates et horaires d'ouverture dans les semaines et mois à venir.

Des couturières à l'œuvre au service de tous

Un groupe d'entraide sur Facebook a été créé fin mars : « Solidarité masque sur Rocheservière », réunissant des bénévoles et couturiers/ères de Rocheservière pour confectionner gratuitement des masques barrières.

Ces masques viennent compléter la panoplie des indispensables gestes barrières face à l'épidémie de coronavirus et suivent les recommandations de l'AFNOR.

En un mois, l'équipe comptait 60 membres, avec plus de 240 masques distribués entre Intermarché, commerçants, EHPAD, gendarmerie de Montaigu/Rocheservière, pharmacie et particuliers vulnérables.

Pour continuer à aider les plus fragiles, nos ainés, mais également les travailleurs en "deuxième ligne", l'équipe recherche des dons d'élastiques fins et plats et de tissus *(100% coton)*.

Vous pouvez les faire parvenir de deux façons :
- Agence Com3Pom' : 4, rue des Lilas, Rocheservière *(boite aux lettres ou pas-de-porte)*.
- Librairie « Le livre dans la Théière » : 6 Place de la Mairie, Rocheservière *(derrière la grille en journée et permanence en semaine de 10h à 12h)*.

Par ailleurs, la communauté de communes Terres de Montaigu a fourni aux mairies des kits *(tissu + élastiques)* afin d'approvisionner les équipes de bénévoles.

En 48h, plus de 100 personnes se sont portées volontaires sur le territoire pour participer à l'opération. La totalité des kits déjà préparés ont été attribués. Une fois cousus, ces 5 400 premiers masques seront remis par les volontaires à leurs mairies.

Terres de Montaigu est aujourd'hui en attente de fournitures pour pouvoir constituer d'autres kits et poursuivre ce bel élan de solidarité.

Dans les semaines à venir, nous nous attendons à un accroissement des demandes. Pour pouvoir répondre présent, tous les volontaires sont les bienvenus pour prêter main forte, équipés de machines ou non.

Pour toute information vous pouvez contacter Emilie VERDIER, fondatrice du groupe de bénévoles, au 06 52 61 70 78 ou par Messenger via la page Facebook du groupe.

Pour une demande de kits Terres de Montaigu, vous pouvez contacter directement la mairie au 02 51 94 90 35, aux horaires d'ouverture.

Prendre soin de sa santé

Vos cabinets médicaux restent ouverts

L'épidémie de coronavirus ne doit en aucun cas entraver la prise en charge médicale des patients souffrant de maladies chroniques ou traversant un souci de santé ponctuel.

Les cabinets médicaux se sont organisés en conséquence et restent ouverts pour accueillir les patients en toute sécurité. Toutes les mesures sanitaires sont mises en place pour éviter les contacts entre les patients symptomatiques du COVID-19 et les patients atteints d'autres pathologies.

Les autres professionnels de santé reprennent leur activité

Pour tous les suivis de santé autres que médicaux, comme les soins dentaires, les suivis de kinésithérapie, les suivis orthophoniques, ou encore psychologiques, la majorité des professionnels de santé reprennent leur activité à compter du 11 mai.

Vous pensez que vous avez des symptômes du COVID-19 ?

- Si vous présentez des symptômes du COVID-19, contactez votre médecin traitant par téléphone ;
- Si vous n'avez pas de médecin traitant, contacter le service de garde au 116-117 ;
- Si vos symptômes s'aggravent, que vous avez du mal à respirer ou êtes essoufflé, appelez le 15.

Cérémonie du 8 mai

Le confinement mis en place ne permet pas de célébrer la victoire du 8 mai 1945, comme habituellement autour du monument aux morts.

Toutefois, il est de notre devoir d'honorer ceux qui ont servi pour défendre la France et plus spécialement ceux qui y ont sacrifié leur vie.

Sans aucune possibilité dérogatoire de défilé, j'ai décidé en accord avec Gérard Lardière, Président de l'UNC-AFN, que le monument aux morts serait tout de même fleuri.

Selon les directives gouvernementales reçues, seule la présence d'un drapeau et la représentation communale seront autorisées à cet évènement.

Nous fleurirons donc le monument tous les deux, le Président de l'UNC-AFN et moi-même et aucune autre personne ne sera autorisée.

Il s'agit bien là du symbole de reconnaissance et de mémoire que doit la nation.

Le Maire, Bernard DABRETEAU

La **Vie** à la résidence de l'Arbrasève

Les résidents de l'Arbrasève se portent bien, malgré le confinement et l'absence de visites de leurs proches. L'équipe animation est largement soutenue par les autres équipes de la résidence afin qu'aucun résident ne soit lésé, une belle organisation est mise en place. Les animatrices sont présentes 7 jours sur 7. Quelques activités en petits groupes sont maintenues tout en respectant les mesures de protection et de distance. Cela permet de se retrouver et de maintenir un lien social important psychologiquement ! Nous priorisons les temps d'accompagnement individuel auprès de chaque résident *(coiffure, lecture, discussions, promenade, jeux, soins esthétiques et bien d'autres...)*. Les résidents se promènent dans les couloirs, se font des coucous les uns aux autres et profitent également du soleil dans le parc tout en respectant les consignes de précaution.

La résidence s'est abonnée à Famileo. C'est une solution qui permet de dynamiser et maintenir le lien familial. Concrètement, il s'agit d'une application mobile qui transforme les messages et photos en une gazette papier imprimée pour les résidents chaque semaine. Du vrai courrier personnalisé pour 50 résidents ! Ce petit journal est un moyen de rassurer les résidents par des messages positifs et bienveillants. Des messages personnels et collectifs sont également envoyés aux familles afin qu'elles aient aussi des nouvelles de leur aîné et de la Résidence.

Les connexions Skype rencontrent également un franc succès et font le bonheur des résidents ! Les résidents et les familles peuvent converser en se voyant, sur écran géant.

Une surprise pour les familles a été préparée par les résidents et le personnel : une vidéo où nous pouvons découvrir tous les résidents. *(disponible sur la page facebook ou le site internet de la commune)*

Des élans de solidarité se sont mis en place spontanément :

Nous recevons de nombreux messages de soutien des familles, des dessins des enfants du personnel mais aussi des habitants de Rocheservière, nous les en remercions vivement, tout cela fait chaud au cœur et apporte un plus aux résidents et aux équipes. Une entreprise de peinture nous a fourni de nombreux masques. Ils ont été d'une grande aide au personnel avant la livraison de masques chirurgicaux. Il nous a aussi été offert des fleurs de la fleuriste de Rocheservière, des crèmes hydratantes de la part d'une énergéticienne de la commune. Certaines familles, bénévoles ou anonymes nous ont réalisé des masques en tissus pour que les résidents puissent continuer à pratiquer leurs activités favorites, à savoir la belote où des jeux de société. Quelle belle solidarité !

Le travail du personnel a dû se réorganiser mais est réchauffé par les messages d'encouragement et de remerciements des familles. Des fleurs et des gourmandises les réconfortent !

Chacun vit ce confinement de manière relativement sereine même si le temps est long pour eux. Leurs proches leur manquent. Mais nous restons tous soudés et présents les uns pour les autres.

L'équipe d'animation de l'Arbrasève

Passation de commandement

L'adjudant-Chef Benoît Robin a succédé, en tant que Chef de centre, au Capitaine Hervé Sauvaget en date du 27 mars, bien que la cérémonie de passation de commandement prévue ait été annulée suite aux évènements liés au Covid-19.

Le Capitaine Hervé Sauvaget, chef d'entreprise, 13 années de Chef de Centre du Secours de Rocheservière, est depuis 25 ans pompier volontaire, et reste actif au Centre de secours de Rocheservière. Il assurait sa fonction de Chef de centre entourée de 2 adjoints :

- L'Adjudant-Chef Benoit Robin, exerce le métier de manager de sites de maintenance, sapeur-pompier volontaire depuis 20 ans a été adjoint au Capitaine Hervé Sauvaget pendant 10 ans.
- L'Adjudant Nicolas Dugast, menuisier/ébéniste de métier, est pompier volontaire depuis 17 années, dont 6 années à Vieillevigne et 9 ans à Rocheservière. Adjoint au Capitaine Hervé Sauvaget, depuis 6 ans, il exerce aujourd'hui les mêmes fonctions auprès de l'adjudant-chef Benoit Robin.

Aujourd'hui, le centre de secours de Rocheservière compte 31 sapeurs-pompiers dont 4 femmes.

Pour tous renseignements, prendre contact auprès de Benoît Robin :
07 83 28 84 09
benoit.robin@sdis-vendee.fr

Sapeurs-Pompiers de ROCHESERVIERE
Adjudant-chef Benoît ROBIN – 07 83 28 84 09
benoit.robin@sdis-vendee.fr

Cueillette gourmande

Samedi 16 mai de 15h à 17h, le Département de la Vendée avec la Cicadelle propose une cueillette gourmande sur les rives de la Boulogne à Rocheservière.

Le Parc de Belleroche longe la Boulogne qui va bientôt quitter la Vendée pour rejoindre le lac de Grand Lieu.

Le parcours emprunte de nombreux milieux avec ses coteaux boisés, ses prairies et ses bords de rivière. Avec l'aide d'un guide, venez-vous initier à la botanique et à la cuisine nature lors d'une balade originale.

Gratuit
Tout public à partir de 8 ans
Prévoir un petit couteau, des chaussures fermées et des vêtements adaptés à la météo

Réservation indispensable sur :
www.sitesnaturels.vendee.fr ou au 02 51 67 60 60

Analyses des Eaux de Puits et forages domestiques

Le Département de la Vendée met à disposition des collectivités, des autorités sanitaires, des professionnels et des particuliers, un outil analytique polyvalent, performant et de proximité : **le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation**. C'est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux. Il réalise des prélèvements et analyse des eaux depuis de nombreuses années

Des analyses régulières *(au minimum tous les ans)* de l'eau de son puits ou de son forage sont fortement recommandées pour assurer une bonne qualité sanitaire :

- L'utilisation de l'eau d'un puits à des fins alimentaires et/ou sanitaires peut présenter un risque pour la santé en cas de mauvaise qualité bactériologique.
- La présence de nitrites, nitrates et ammonium peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.
- La présence de fer peut entraîner la formation de dépôt dans les conduites. La corrosion des canalisations en est aussi une des conséquences.
- La présence de fer et manganèse peut tâcher le linge et les équipements sanitaires.
- Une dureté de l'eau trop élevée peut provoquer des dysfonctionnements des équipements ménagers.

Pour tous renseignements :
Laboratoire de l'Environnement
et de l'Alimentation de la Vendée
Rond-point Georges Duval CS 80802
85021 LA ROCHE SUR YON cedex
Téléphone : 02 51 24 51 51 - labo@vendee.fr

Le drapeau 1870

La restauration du drapeau 1870 est désormais achevée. Il était prévu que sa présentation à toute la population soit faite lors de la célébration du 8 mai. Ce jour-là devait, aussi, être dévoilée une plaque commémorative des combattants cerviérois décédés lors de cette guerre de 1870.

Cette cérémonie étant annulée (*voir information sur la cérémonie du 8 mai)*, en accord avec Jo Hamelin, Président de l'association du Patrimoine Cerviérois et Gérard Lardière, Président UNC-AFN, la présentation du drapeau restauré, et l'inauguration de la plaque commémorative sont envisagées lors des cérémonies du 11 novembre.

Le Secours Catholique vous informe

Cela fait maintenant plus de 6 semaines que la France vit une situation inédite. Celle-ci nous inquiète - pour nous, nos proches, mais aussi et surtout pour les personnes que nous accueillons. Face à cette situation, les bénévoles du Secours Catholique du réseau *(Rocheservière-St Philbert-l'Herbergement-Montréverd)* ont dû adapter leurs actions.

Il n'y avait pas eu de distribution alimentaire en mars, faute d'approvisionnement, comme dans de nombreuses équipes locales alentours. Le Secours Catholique a donc mis en place des dons de « chèques de services » permettant aux personnes d'aller faire des courses elles-mêmes à Intermarché. En une semaine, c'est 700 € qui ont été distribués en fonction des besoins spécifiques des personnes.

Une très belle coordination entre la mairie et le Secours Catholique a permis également de mettre en place des « courses à la demande » pour les personnes âgées qui ne pouvaient pas se déplacer, tout en respectant les consignes de sécurité.

Jeudi 23 avril, 3 bénévoles ont pu distribuer des colis alimentaires pour 19 familles du secteur, car nous pouvons à nouveau aller chercher des denrées à la Banque alimentaire, notre partenaire. Les bénévoles de l'équipe ont également pris des nouvelles par téléphone très régulièrement des personnes accompagnées, créant ainsi un vrai réseau de soutien et de solidarité.

Personne ne compte ses heures et sa fatigue pour organiser toutes ces actions, et nous sommes impressionnés de ce mélange de talent, d'abnégation et de générosité qui nous font avancer, toutes et tous ensemble, pour aider celles et ceux qui en ont le plus besoin.

- Si vous avez besoin d'aide, ou une personne de votre entourage, merci de contacter Gérard et Odile au 02 51 94 94 56.
- Si vous souhaitez participer aux activités du Secours Catholique, vous pouvez contacter :

Nathalie Soëls
Animatrice Réseau de Solidarité
Délégation de la Vendée
22, rue Henri Aucher
85 000 La Roche sur Yon
06 77 15 96 82

Don du sang

Malgré le confinement, l'EFS doit poursuivre la collecte de sang car les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges. L'objectif est de continuer à transfuser tous les patients qui en ont besoin ! C'est capital et vital.

Les citoyens sont autorisés par les autorités de l'État à se déplacer sur les collectes de sang car les dons sont vitaux et indispensables pour soigner les patients. Les donneurs doivent remplir l'attestation officielle de déplacement dérogatoire ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

Des mesures de distanciation sont mises en place sur les collectes. L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus. Les personnels de collecte et les bénévoles, que nous remercions chaleureusement, sont également équipés de masques.

À ce stade des connaissances scientifiques, il n'existe pas de risque transfusionnel car le virus n'est présent dans le sang qu'en cas de symptômes sévères de la maladie et aucun don n'est autorisé en cas de symptômes. Le virus n'est pas présent dans le sang pendant la période d'incubation ou en cas de symptômes bénins.

La prochaine collecte aura lieu le Lundi 11 Mai à Boufféré de 15h30 à 19h30, salle Magnolia.

Plus de renseignements : dondesang.efs.sante.fr

Campagne Restos du Cœur

Distributions au centre de Legé, de 9h00 à 12h00 :
30 avril 14 et 28 mai 11 et 25 juin

En raison du confinement, seules les distributions alimentaires sont effectuées. Dans la mesure du possible, les bénéficiaires doivent envoyer un mail au centre de Legé pour convenir d'une heure de passage. La distribution s'effectue sur le parking à l'entrée des Restos du Cœur.

Les personnes intéressées par le bénévolat peuvent contacter le centre pendant les heures d'ouverture.

Contact : 09 63 61 46 50 / ad44.lege@restosducoeur.org

Entreprise

Equilibre et Potentiels
6 professionnelles sont désormais installées dans les Locaux d'Equilibre et Potentiels, 32 Grande Rue à Rocheservière.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions autour des consultations de bien-être et du développement personnel.

Les 6 professionnels :

- **Marie-Anne Martin, coach en transition de vie**
  A partir d'un objectif personnel ou professionnel, Marie-Anne vous propose d'éveiller vos potentiels et contourner vos résistances. Grâce à des outils ludiques et personnalisés, vous avancerez sur votre chemin, tout en étant en lien avec vos valeurs et vos besoins.
- **Emilie Grangette, soins énergétiques et magnétisme**
- **Marie, médium et guérisseuse**
- **Maryline Rondel, praticienne de lumière**
- **Olivia Penderia, réflexologue psycho-corporelle et massage métamorphique**
- **Sandrine Mandin, Praticienne réflexes archaïques et Access Bars®**

Pour tous renseignements : 06 48 84 41 42 - Equilibre-potentiel@orange.fr

Evénements annulés

Dans un souci de préserver la santé de tous, les associations de la commune annulent leurs manifestations qui étaient programmées sur les mois de mai et juin :

FCBR

Le FOOTBALL CLUB BOUAINE ROCHESERVIERE annule donc :

- le tournoi Trophée Foot Passion U9 du 8 mai
- la journée Porte Ouverte Foot Féminin du 16 mai
- l'Assemblée Générale du 5 juin
- le tournoi féminin U14F – U18F du 6 juin
- le Triathlon *(pétanque, palets, fléchettes)* du 13 juin

L'Outil en main

L'Outil en Main Rocheservière Nord Vendée annule ses portes ouvertes du 16 mai et n'en organisera pas avant la fin de l'année scolaire.

Hip Hop session

L'association HIP HOP SESSION reporte sa seconde édition des BATTLES-BREAK-3vs3 prévu le 17 mai à l'année prochaine.

Festival d'artistes

L'association du Festival d'Artistes reporte sa 25e édition qui devait se tenir les 30 et 31 mai, à mai 2021.

ALJ

L'ALJ annule :

- le gala de la section danse des 30 et 31 mai
- le spectacle de l'atelier théâtre des 6 et 7 juin
- les Feux de la St Jean du 20 juin.

Clin d'œil culturel

Médiathèque

Rappel pendant la période de confinement

Tous les prêts en cours ont été prolongés jusqu'au 15 mai.
Les réservations en attente seront conservées jusqu'à votre prochaine venue dans les bibliothèques du réseau.

Pour le moment, la médiathèque n'a pas de date de réouverture de fixée. Cette information vous sera communiquée par newsletter, pour les abonnés, et par le site internet du réseau des bibliothèques et la page Facebook de la médiathèque :

http://www.biblio-canton-rocheserviere.fr/
https://www.facebook.com/mediathequerocheserviere/

E-media

Pendant cette période de confinement tout particulièrement, vous pouvez profiter des ressources de la "Médiathèque en ligne" :

emedia.vendee.fr
Cette plateforme offre un large choix culturel : livres numériques et audios, musique, films, autoformations, journaux, jeux vidéo, etc.

Si vous n'avez pas de carte e-media, ou si votre carte est arrivée à échéance, sachez que nous pouvons vous fournir un code d'accès à distance ! Il vous suffit d'envoyer votre demande à l'adresse : l.tripoteau@rocheserviere.fr

La seule condition pour obtenir la carte : être inscrit à la médiathèque de Rocheservière. La carte e-media estgratuite et valable 1 an.

Retrouvez ici une sélection de ressources gratuites supplémentaires *(hors ressources e-média)* pendant la période du confinement :

emedia.vendee.fr/emedia/ressources-numeriques-gratuites.aspx

BnF

La Bibliothèque Nationale de France propose également un large choix de ressources numériques gratuites durant le confinement :

www.bnf.fr/fr/des-millions-de-ressources-disponibles-gratuitement-en-ligne

Livres numériques, expositions virtuelles, conférences, presse, dossier pédagogique pour élève de tous niveaux, albums à colorier, applications ludiques... Chacun y trouvera son compte.

Agenda

Samedi 16 mai
Cueillette gourmande
15h, sur les rives de la Boulogne

Jeudi 28 mai
Assemblée Générale SSIAD ADMR

État civil

Bienvenue !

Alix HUNEAULT
née le 9 mars
1 La Palaire

Albin CHASSERIAU
né le 15 mars
24 rue des Loriots

Julio GUIBERT
né le 12 mars
17 bis rue de la Garde

Thaïs MARCHAND
née le 17 mars
8 La Sauvinière

Avec toute notre sympathie à la famille de

Robert MINAUD
décédé le 26 février
5 rue de l'Arbrasève

Marie-Josèphe GAUTIER
née AIRIAU décédée le 9 mars
5 rue de l'Arbrasève

Jean LE LOSQ
décédé le 27 février
5 rue de l'Arbrasève

Joël BLAIN décédé le 10 mars
15 rue du Grand Moulin

Publication éditée par la Municipalité - Tirage 1 700 exemplaires - Directeur de publication : Bernard DABRETEAU - Rédacteur en chef : Olivier PRIOUZEAU
Comité de rédaction : Martine FAUCHARD, Jean-Luc FORT, Bertrand HAMELIN, Céline ROY, Christelle SAUVAGET, Valérie TARDY

PEFC
IMPRIM'VERT® impression Certifier PEFC et Label Imprim'Vert.